

12.04.2017 - 11:44 Uhr

E-bikes : fiables mais pas infaillibles



Bern (ots) -

Les e-bikes sont plus que jamais à la mode. En 2016, les routes suisses ont accueilli près de 76'000 nouveaux vélos électriques soit une augmentation de 14% par rapport à 2015. L'été dernier, le TCS inaugurait l'offre TCS Bike Assistance pour répondre aux besoins des « e-bikers » en cas de panne, de vol ou d'accident. Un premier bilan révèle que plus d'un tiers des interventions sont en rapport avec le moteur électrique ou la batterie.

Aujourd'hui, les routes suisses comptent plus de 400'000 e-bikes. La densité du trafic dans les villes suisses contribue également à l'abandon de la voiture au profit des deux-roues. Très prisé par les seniors, les pendulaires ainsi que par les jeunes familles avec enfants, l'e-bike est devenu en quelques années une réelle alternative aux autres moyens de transports. La tranche des 40-79 ans, constitue ainsi une part importante de détenteurs d'une carte TCS Bike Assistance.

Les pannes les plus fréquentes

Techniquement complexes et robustes, les vélos-électriques ne sont pas infaillibles et peuvent présenter parfois des signes de fatigue ou d'usure. Grâce aux patrouilleurs du TCS et à la TCS Bike Assistance (le service de dépannage pour vélos classiques et électriques), quelques statistiques ont pu être établies concernant les cas de pannes les plus fréquents : soucis de pneus (43% des cas), d'électricité (29%) ou de la chaîne (21%). Il arrive également de temps à autre que des soucis de transmission liés aux pédales, à la batterie ou encore au moteur (7%) freinent le cycliste dans sa course. Les patrouilleurs mettent ainsi leur expérience et tout leur savoir à contribution pour que les cyclistes puissent poursuivre leur trajet. Suivant l'état du vélo, il est également possible d'organiser son transport jusqu'au domicile de l'utilisateur ou tout simplement jusqu'au garage souhaité.

La pratique du vélo se diversifie

Généralement plus onéreux que les modèles sans assistance, les vélos électriques sont aussi de plus en plus présents dans l'économie de partage. Preuve en est le succès grandissant de carvelo2go, la plateforme suisse pour le partage des vélos-cargos électriques. Initiée par l'Académie de la mobilité du TCS et le Fonds de soutien Engagement Migros, cette initiative offre une nouvelle forme de partage en matière de mobilité. En 2017, carvelo2go s'est élargi en créant 60 stations de plus, élevant le nombre total à 120. A ce jour, le vélo-cargo s'est

implanté dans les grandes villes comme Berne, St-Gall, Bâle et Vevey. Compte tenu du succès remporté, le vélo-cargo s'étendra aux villes de Zürich, Winterthur, Lucerne, Baden et Lausanne dans les mois à venir. En parallèle, plusieurs sections du TCS soutiennent en outre le vélopartage sur leur territoire.

Roulez en sécurité

Bien que le vélo électrique représente aujourd'hui un atout majeur pour la remise en forme physique et la mobilité écologique, il doit être apprivoisé avec prudence. Le TCS apporte son expertise et son soutien en la matière aux cyclistes. Les e-bikes peuvent atteindre des vitesses élevées, notamment les plus rapides (plus de 45km/h). Leur vélocité peut surprendre les non-initiés, ainsi que les autres usagers de la route, qui ne les ont pas encore intégrés dans leur horizon culturel. Des formations dispensées par le TCS, permettent de suivre des cours de conduite et de rappeler les règles fondamentales à respecter sur les routes.

Vélos-électriques en deux versions

L'e-bike, toujours plus performant et ergonomique existe en deux catégories : les vélos dit « lents » composés d'une assistance au pédalage allant jusqu'à 25 km/h et les vélos « rapides » allant jusqu'à 45 km/h. En 2016, selon l'association des fournisseurs de bicyclettes Vélosuisse, 78% des acheteurs d'e-bike ont adopté un modèle lent contre 22% pour la version rapide. Cette dernière, dotée d'une puissance de 1000 watts nécessite le port obligatoire d'un casque conforme à la norme EN 1078, un permis de conduire catégorie M et une plaque de contrôle avec vignette d'assurance valable.

Conseils d'entretien

La longévité du vélo-électrique dépend de son entretien qui diffère peu de celui d'un vélo conventionnel. Les réparations sont parfois coûteuses atteignant jusqu'à CHF 1000 ou plus. Un bon entretien périodique évitera une telle somme à déboursier. Suspendre son vélo est une excellente façon de protéger les pneus. La bonne pression pour leur gonflement, indiquée sur le flanc du pneu, doit être respectée. Un nettoyage de la chaîne au moyen d'une brosse s'impose en cas de salissures élevées en y ajoutant quelques gouttes d'huiles. Les plaquettes de frein sont à vérifier régulièrement car elles s'usent rapidement en comparaison avec un vélo traditionnel. Concernant la batterie, il faudrait la recharger après chaque trajet. Durant une immobilisation du vélo de longue durée, détacher la batterie, la stocker dans un lieu sec en évitant de la laisser en plein soleil prolongera sa durée de vie.

Contact:

Yves Gerber, porte-parole du TCS, 058 827 27 16, 079 249 64 83,
yves.gerber@tcs.ch

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100801343> abgerufen werden.